

L'histoire et ses difficultés méthodologiques

Avec son dernier livre, *Le mirage des sources*, Roger Dragonetti vient de jeter un gros pavé dans le champ des historiens du Moyen Âge¹. Pour ce savant professeur de l'Université de Genève toute la littérature médiévale est œuvre de fiction. L'auteur fabrique son œuvre avec son imagination et le chroniqueur n'échapperait pas à cette règle. Il reconstruirait le passé selon une pure modalité imaginaire et, dans ces conditions, il serait illusoire d'espérer connaître le passé grâce aux chroniques. On en serait donc réduit aux sources officielles, aux chartes, aux règlements des métiers, aux comptabilités, etc...

Que faut-il penser de cette critique radicale des sources composées par un auteur et qui ne sont pas traces directes d'un fait ? Un accord quasi unanime ne donne plus guère confiance aux œuvres littéraires où l'imagination, la mode, le snobisme tiennent une si grande place. Après tout, nous savons très bien que les historiens qui se pencheront sur notre XX^e siècle auraient une vision fort erronée de notre société contemporaine s'ils se contentaient de la découvrir dans les romans de Françoise Sagan. Il est vrai que dans son enthousiasme de jeunesse, la « nouvelle histoire » a parfois adopté sans critique préalable trop d'indications qu'avaient énoncées des poètes ou des auteurs de romans de chevalerie pour meubler telle ou telle étude sur les mentalités qui serait restée désespérément vide sans cette utilisation abusive.

La présentation de la chevalerie illustre à merveille une double tentation de l'historien. Se découvre en premier lieu l'acceptation sans examen de la présentation idéalisée des romans de chevalerie. Se repère ensuite une dérive plus subtile. A l'image des « chevaliers » de nos ordres nationaux, on est trop souvent enclin à considérer de manière systématique ceux du Moyen Âge comme des hommes à part, char-

1 — R. Dragonetti, *Le mirage des sources*, Paris, 1987 ; on peut rappeler ici l'examen critique des sources littéraires médiévales par H. Roussel, *Renart le Nouvel*, Lille, 1984.

gés d'honneur. Or, vers 1200, les inventaires du royaume de France les présentent surtout accablés de charges : les deux mois de garde annuelle dans les forteresses du roi, la participation obligatoire aux chevauchées et leur mobilisation dans l'armée royale. Beaucoup de chevaliers n'ont plus que de minuscules fiefs et de plus en plus nombreux sont ceux qui ne disposent pas du minimum de revenus requis pour figurer dans les statistiques royales officielles². Des membres de cette plèbe chevaleresque vont bientôt considérer l'adoubement comme un rêve inaccessible tandis que le roi et d'autres maîtres de grandes dominations en viennent à leur préférer des paysans ou des bourgeois enrichis capables d'acheter un dextrier et de s'équiper à grands frais afin de servir comme homme de guerre à cheval et même parfois d'accéder au rang de vrai chevalier grâce à l'adoubement³. Mieux encore, ne voit-on pas la royauté française du XIII^e siècle reconnaître comme chevaliers des administrateurs, des financiers et des comptables ? Bien entendu, la littérature chevaleresque ne souffle mot de ces inquiétantes promotions⁴.

Si tous les chevaliers n'étaient pas des héros, ni des saints, ni des hommes de succès on ne doit cependant pas oublier que certains ont réussi ces difficiles paris. A l'aide de deux méthodes différentes, Georges Duby et Jean Flory viennent de le montrer, le premier grâce à l'exploitation en profondeur de la vie de Guillaume le Maréchal, le second par le déplacement du projecteur sur un large front de recherche et l'utilisation d'une masse considérable d'informations tirées des livres liturgiques, des traités politiques et philosophiques, des chroniques, des collections canoniques⁵.

Le face à face impressionnant entre cette vision idéalisée du chevalier et la réalité souvent misérabiliste qu'en donnent tant de documents si longtemps négligés (inventaires, enquêtes, comptabilités qui montrent le chevalier moins riche qu'un ou plusieurs paysans de son village⁶) doit-il conduire à admettre que l'histoire est incapable de saisir l'ensemble d'un tissu social et qu'elle doit se contenter d'en démêler quelques fils ?

En vérité, la méthode qui a retenu l'attention des historiens depuis une cinquantaine d'années et a permis de mieux ausculter le passé appuie cette constatation. Les recherches « sérielles » qui exploitaient

2 — *Recueil des Historiens des Gaules et de France*, t. XXIII, p. 608 sq.

3 — Ph. Contamine, *La guerre au Moyen Age*, Paris, 1980, p. 201 sq.

4 — G. Fourquin, *Les campagnes de la région parisienne à la fin du Moyen Age*, Paris, 1964, p. 119 sq. ; M.-T. Caron, *La noblesse bourguignonne*, P.U.L., 1987 ; G. Sivéry, *Structures agraires et vie rurale du Hainaut à la fin du Moyen Age*, 2 vol., P.U.L., 1977-1980.

5 — G. Duby, *Guillaume le Maréchal*, Paris, 1984 ; J. Flory, *L'essor de la chevalerie (XI^e-XIII^e siècles)*, Genève, 1986.

6 — Guillaume le Breton, *Gesta Philippi Augusti regum Francorum ; Philippide*, « Société Histoire de France », 2 vol., Paris, 1885.

à fond un dossier composé souvent de sources quantitatives conduisait à d'impressionnants résultats mais sur un champ réduit et parfois fractionné à l'extrême. Cette voie royale de l'enquête sérielle que les historiens ne peuvent abandonner à aucun prix ne doit cependant pas laisser dans l'ombre quelques-uns de ses inconvénients. N'éclipsait-elle pas avec beaucoup de complaisance l'environnement et encore davantage la complexité et la fragilité de la vie des hommes ? Du programme qu'avait lancé Fernand Braudel en 1949 on n'avait retenu que la seconde phase, celle des structures et négligé la première, celle des rapports avec la nature comme la troisième qui concernait l'histoire brûlante des événements et des passions des hommes et de leurs sociétés politiques. Beaucoup d'historiens ont frémi quand ils ont entendu Foucault leur reprocher de ne pas assez étudier les structures. Nous avons plutôt l'impression qu'en privilégiant leur étude depuis tant d'années nous ne présentons plus du passé qu'une vision fort réduite et très desséchée.

En cette fin du XX^e siècle où les sciences de la nature et de la matière renoncent à établir des lois que remettent sans cesse en cause des expérimentations ou des calculs plus pointus et se contentent de présenter des modèles soumis à de nouvelles recherches qui les infirmeront ou les confirmeront, puisque l'histoire devrait-elle être la dernière discipline à présenter des schémas qui se voudraient définitifs ? Faut-il ajouter les méfaits de la longue durée mal comprise ? Certes, les études de longue durée sont légitimes, nécessaires parfois, mais elles ne peuvent résumer toute l'histoire et encore moins décréter de manière péremptoire que l'on ne doit que pleurer les malheurs de tel siècle ou au contraire ne célébrer que les bonheurs de tel autre quand l'on sait que toute vie humaine et toute génération connaissent joie et tristesse ?

Devant de telles constatations, l'histoire tend à devenir plus humble dans sa quête d'un passé qui la fuit à mesure que la recherche se fait plus incisive et le pénètre davantage. Nous n'en finissons plus de découvrir que le Moyen Âge était beaucoup plus complexe que ne l'affirment encore tant de livres et de manuels. Grâce sur ce point soient rendues aux études sérielles qui ont permis de défricher une petite partie de l'épaisse forêt et offrent la possibilité de tentatives de synthèses qui tiennent compte de leurs apports et offrent de plus larges et plus profondes perspectives que les ouvrages des généralistes d'autrefois. À l'aide de la confrontation des diverses « séries », la nouvelle biographie scientifique selon la formule de Jacques Le Goff et la nouvelle histoire politique ne se contentent plus de la description superficielle des faits d'une époque mais les replacent dans leur contexte social, culturel, mental et peuvent ainsi mieux les comprendre.

Soucieux désormais de ne plus négliger aucune catégorie de sour-

ces, l'histoire regarde à nouveau les chroniques et ce n'est pas seulement pour y découvrir une certaine ambiance quand le chroniqueur a été le témoin des faits qu'il relate ou les procédés qu'il utilise pour décrire ceux d'une époque qu'il n'a pas connue. La chronique est en effet la seule source qui nous renseigne sur le déroulement d'un certain nombre d'événements politiques, militaires ou d'unions matrimoniales dont les pièces des archives officielles nous livrent les contrats d'alliances ou de mariages, les traités et parfois les dépenses et frais divers. Telles sont en même temps les preuves que les chroniques donnent de solides informations, incontournables. Ajoutons que pendant des siècles les chroniques sont les principaux moyens de connaître les variations climatiques et même des traits caractéristiques des sociétés ou des mentalités. Leur utilité indiscutable ne doit cependant pas épargner la critique. Passons rapidement sur le merveilleux qui s'y introduit parfois. Ce n'est pas parce que des chroniqueurs du XII^e et du XIII^e siècle écrivent que les Francs descendent des Troyens qu'il faut imaginer leur croyance établie sur ces points. La mode née de l'ivresse du savoir lié à l'essor des écoles suffit à expliquer ce qui nous paraît incongru. Après tout, les historiens qui se pencheront dans un demi-millénaire sur notre XX^e siècle commettront une sérieuse erreur s'ils affirment que nous en sommes restés aux croyances de la mythologie antique avec les chevaux ailés et les hommes ou femmes volants de nos publicités. Plus délicat cependant est le reproche fait aux chroniqueurs — comme d'ailleurs aux historiens — de reconstituer le passé. Il y a certes une reconstruction, mais elle ne se fait pas à partir de situations imaginaires, mais de constatations solides, prouvées. Un chroniqueur comme Guillaume Le Breton, chapelain de Philippe Auguste distinguait si bien le domaine de la trame historique de celui de l'œuvre liée à l'imagination débridée qu'il a présenté successivement le règne de son roi selon les règles de la chronique classique dans les *Gesta* puis selon la modalité d'une merveilleuse et parfois délirante épopée, dans son éclatante *Philippide*⁶.

L'étude systématique des diverses sources d'une période conduit ainsi à discerner les bases fermes et indiscutables qui servent de points de départ à la plupart des chroniques. Mais cette patiente et ingrate recherche ne se résume pas seulement en une opération de critique préalable. Elle permet aussi de redonner quelque épaisseur au passé, d'éclairer à l'occasion certaines allusions des chroniqueurs et souvent, de montrer que des faits sans grande importance à première vue sont cependant des témoignages d'enjeux considérables. En voici deux exemples. Dans le premier cas, le mariage en 1236 d'Henri III, roi d'Angleterre avec Eléonore de Provence, sœur de Marguerite, épouse du roi de France, Louis IX révèle les lourdes tensions qui dressaient les Etats d'Occident les uns contre les autres. Le second, l'épisode

bien connu du château de Pontoise ou Saint-Louis et la reine Marguerite doivent cacher leurs rendez-vous diurnes afin de ne pas exciter la haine de Blanche de Castille n'est pas seulement le signe d'une extrême jalousie envers sa bru, c'est aussi et surtout le témoignage d'une implacable lutte pour le pouvoir. En outre, les froides indications des déplacements royaux au jour le jour confirment de manière éclatante les dires de Joinville quand il examine dans sa chronique les rapports du jeune couple royal.

Le mariage d'Eléonore

Avant d'en examiner les implications, jetons un bref regard sur les hyménées de ces demoiselles de Provence dont les cours et les gouvernements européens s'occupent tant. Faudrait-il conclure à des relations internationales dont les mariages des filles de Raimond Bérenger et de Béatrice de Savoie seraient le fil directeur ou, selon une autre image, le pivôt autour duquel s'ordonnerait le ballet diplomatique du temps ? A l'évidence non, et pour de multiples raisons. Elles sont bien trop jeunes et n'ont pas leur mot à dire. Elles ont pour elles d'être jolies, désirables ; elles apportent un sang neuf (à cause du lignage savoyard) aux Capétiens et aux Plantagenêts qui n'en finissaient pas de contracter des alliances avec des maisons ibériques, malgré quelques exceptions, par exemple Philippe Auguste qui épousa une princesse hennuyère puis une princesse scandinave. Nos jeunes provençales ont contre elles d'être les filles d'un prince toujours à court d'argent qui ne peut verser les dots promises. Mais elles sont filles de Provence, de ce comté qui devient un véritable enjeu entre France, Angleterre et Empire. Fief impérial, la Provence avait acquis son autonomie et l'empereur rêvait de reconstituer le royaume d'Arles dont elle était partie éminente. Mais la rivalité entre la Papauté et l'Empire devient telle qu'elle livre la terre de Raimond Bérenger à ceux qui tirent les marrons du feu, surtout aux rois de France et d'Angleterre⁷.

Ces deux grands rivaux d'Occident ont besoin de l'alliance provençale, le premier veut consolider et préserver ses conquêtes méridionales, le second désire les prendre en tenailles et limiter l'expansion française dans la vallée rhôdaniennne et en Languedoc. Si le projet anglais se dessine avec de nets contours, l'attitude de la royauté française apparaît plus floue. Gênée, elle se tait, accepte le mariage d'Eléonore. Elle ne pouvait s'aliéner la Provence, mais il faut en outre

7 — F. Benoit, *Recueil des actes des comtes de Provence... Alphonse II et Raimond Bérenger V (1196-1245)*, Paris, 1925, 2 vol.

de sérieux motifs pour que les conseillers de la couronne capétienne accepte une union si opposée à son vœu le plus cher, la limitation de la puissance anglaise. Ce mariage ne permet pas de repérer dans la cour un clan provençal ou pro-anglais qui opposerait une stratégie matrimoniale différente de celle de Blanche de Castille et de l'équipe dirigeante. Celle-ci accepte cependant que se mette ainsi en marche une politique contraire à celle qu'elle préconisait. Pour peu que les grands commis de la royauté perdent de leur puissance auprès du roi, ils admettent que naisse, chemine et grandisse un parti opposé au leur. Oublieraient-ils que les liens familiaux se resserrent quand deux sœurs épousent deux frères ? A vrai dire ces menaces ne sont pas encore visibles au temps du mariage d'Eléonore. Le danger ne se signale que plus tard, mais, dès 1236, la politique héritée de Philippe Auguste qui place en priorité la défense du *regnum* entre Escaut, Meuse, Saône et Rhône, laisse la possibilité d'une brèche qui ouvrirait un champ d'action plus vaste, celui de l'Europe occidentale et de l'intervention Outre-Rhône et même Outre-Meuse et Outre-Escaut.

Ces filles provençales comme dans l'autre camp, neveux, parents ou alliés de Blanche ne font que concrétiser les politiques et les alliances. Les peuples vivent et se perpétuent, mais le pouvoir et les relations entre Etats prennent des formes variées selon les époques. En ce siècle de Saint Louis, où les Etats se dégagent avec peine du démembrement féodal, les unions matrimoniales constituent l'un des plus solides moyens capables d'étayer les constructions politiques qu'élaborent les lignages royaux et l'un des procédés les plus assurés d'obtenir les alliances désirables ou une influence dans un territoire convoité. Marguerite de Provence et ses sœurs n'étaient pas responsables de leur existence, encore moins d'être de Provence, enjeu entre les grands. Dans les premiers temps, elles n'ont pas fait l'histoire : celle-ci les a utilisées sans scrupules. Ensuite, ces princesses ont eu quelque influence. Il est parfois dangereux pour les puissants de placer aux endroits décisifs des personnes que l'on considère comme quantité négligeable...

Telle n'est pas encore la situation en 1236 et les demoiselles de Provence, Eléonore comme Marguerite auparavant et leurs autres sœurs ensuite sont emportées dans le grand tourbillon diplomatique. On ne leur demande pas leur avis pour le mariage qui se prépare pour la cadette. Redisons-le, il ne peut être mis à l'actif de la jeune reine de France ni à un quelconque clan provençal à la cour de France. C'est trop tôt, il ne peut en être alors question. Au plus pourrait-on déceler quelque survie souterraine à la tendance d'une plus grande France décelée vers 1204, stoppée ensuite par Guérin et préconisée parfois par le prince héritier Louis à la fin du règne de Philippe Auguste. De toute manière, rien de provençal ne se repèrerait et l'absence

d'intervention de la royauté française qui possédait des moyens de pression contre le projet de mariage d'Henri III suscite l'étonnement. N'était-ce pas laisser s'ébaucher une plus forte alliance entre l'Angleterre et l'Empire ? Depuis la conquête des fiefs anglais de Normandie, Anjou, Touraine et du Poitou, la plus grave menace qui subsistait était cette prise à revers des territoires du roi de France par l'Angleterre qui désirait lutter contre la puissance en plein essor des Capétiens et sauver ainsi ses dernières possessions continentales, l'Aquitaine et la Gascogne. L'Empire y trouvait son avantage. Ne faisait-il pas plaisir à son allié traditionnel ? Il lui permettait de s'installer dans une portion de ce royaume d'Arles et de Vienne, formé avec des débris du grand royaume de Provence et s'était constitué à la fin du IX^e siècle dans les décombres de l'Empire carolingien. Au XI^e siècle, ce royaume d'Arles et de Vienne était donc la survivance d'un ancien royaume plus vaste. Il se disloqua ensuite et le royaume de Vienne, le Comtat-Venaissin et le comté de Provence en furent les plus beaux vestiges. Son souvenir subsistait et, périodiquement, les Impériaux s'efforçaient de reconstituer une certaine unité entre Rhône et Alpes afin d'y rétablir une reconnaissance de leur autorité. Ce n'était là que frêle espoir et vaine nostalgie et les empereurs en faisaient parfois cadeau à l'Angleterre. Ils la récompensaient ainsi et fortifiaient leur alliance avec elle, à peu de frais, puisque l'autonomie de cette contrée devenait de plus en plus grande. Déjà, l'empereur Henri VI avait désigné Richard Cœur de Lion comme vicaire d'Arles⁸. Dans ces conditions, le mariage de Louis IX avec Marguerite de Provence s'était présenté comme un défi à l'Angleterre qui ne fit pas attendre la riposte : le mariage de son roi avec la seconde fille de Raimond Bérenger, Eléonore. Les Plantagenêts pouvaient ainsi se réintroduire dans une zone de ce royaume d'Arles dont elle estimait avoir été injustement évincée. De plus, ils préservaient l'avenir. Le meilleur moyen d'avoir droit de regard sur la succession de Provence n'était-il pas le mariage d'Henri III avec l'une des filles du comte ?

Ces considérations valables du côté anglais n'expliquent pas que la France ait laissé l'Angleterre se réintroduire dans les affaires provençales, ce qui lui permettrait à l'occasion de rééquilibrer à son profit une situation devenu trop favorable au roi de France dans le Midi languedocien et toulousain. L'empereur Frédéric II de Hohenstaufen soutenait d'autant plus Henri III dans son projet qu'il avait épousé en 1235, Isabelle, la sœur du roi d'Angleterre. La rumeur laisse entendre qu'il avait promis à son beau-frère de l'aider à récupérer les terres françaises perdues. Pourquoi la France a-t-elle laissé faire ce

8 — P. Fournier, *Le royaume d'Arles et de Vienne (1138-1378)*, Paris, 1191 et « Le royaume d'Arles et de Vienne », *Rev. des questions historiques*, t. XXXIX, 1886, p. 452 sq.

mariage ? Imaginer que l'équipe dirigeante du royaume ait voulu offrir un tel cadeau à la reine Marguerite serait ridicule. Comme le prestige qui pouvait rejaillir sur le couple royal par cette union d'une parente proche avec le roi d'Angleterre ne paraît pas une raison suffisante, il faut bien qu'il y ait eu un motif impérieux, plus fort que la seule volonté de ne pas s'aliéner la Provence pour que la France ne s'opposât pas à ce mariage qu'elle ne favorisait d'ailleurs pas. Quel était-il donc ? Le voici : la royauté française ne pouvait se permettre de se dresser contre le projet d'Henri III dans la crainte de le voir s'allier une nouvelle fois avec les barons de l'Ouest. Cette menace n'était pas illusoire. En mai 1230, le roi d'Angleterre avait débarqué en Bretagne, soutenu Pierre Mauclerc, gardien du duché au nom de son fils Jean le Roux, en rébellion contre Louis IX. L'entreprise tourna vite cours et Henri III avait dû gagner sur le champ l'Aquitaine où les agents du roi de France préparaient un soulèvement. Il revint ensuite vers la Bretagne d'où il rembarqua le 20 octobre 1230. Il laissait une petite armée qui lança quelques chevauchées en Anjou et en Normandie. La soumission de la noblesse bretonne força Mauclerc à se soumettre, à se reconnaître vassal du roi de France et Henri III à demander en 1231 une trêve que son frère Richard de Cornouailles et le grand justicier d'Angleterre Hubert de Bourg conclurent en son nom. Les deux rois la renouvellent en juin 1234, d'abord, en août 1235, ensuite et pour une période de quatre ans après le succès de l'offensive de Louis IX contre Mauclerc à nouveau révolté. Blanche de Castille et ses conseillers ne s'opposent donc pas au mariage d'Eléonore pour ne pas donner à Henri III un prétexte pour rompre la trêve.

Romée avait eu raison de prévoir que le beau mariage de la fille aînée de Raimond Bérenger faciliterait celui des cadettes. Vers la mi-juin 1235, Henri III envoie en secret un premier négociateur en Provence, un prieur nommé Richard. A son retour, ce dernier annonce à son roi le bon accueil qu'il a reçu à la cour provençale. Il repart avec deux évêques et frère Robert, maître de la milice du Temple afin de demander officiellement la main d'Eléonore, d'une beauté admirable et âgée de douze ans. En octobre, ces procureurs discutent de la dot qui, pas plus que celle de Marguerite, n'est payée dans les années suivantes. Le comte de Provence reçoit ces ambassadeurs avec de grands honneurs et beaucoup d'égard, leur confie sa fille qu'accompagne son oncle Guillaume, évêque élu de Valence, quelque peu spécialisé dans le rôle de chaperon. Le cortège, composé de trois cents personnes à cheval et d'une foule « nombreuse » selon Mathieu Paris, traverse en cinq jours le comté de Champagne où le comte Thibaud prend à sa charge toutes les dépenses. Le roi de France et Marguerite de Provence, sœur de la fiancée, accordent un sauf-conduit à Eléonore et à sa suite qui leur permet de passer sans encom-

bre dans le Domaine royal, mais Mathieu Paris ne précise pas si les deux princesses provençales se sont rencontrées. La future reine d'Angleterre et la brillante escorte qui l'accompagne embarquent à Wissant, abordent le rivage anglais à Douvres. Eléonore se dirige vers Cantorbéry où l'attend Henri III. Elle plait au roi d'Angleterre qui décide de procéder à la cérémonie nuptiale. Edmond Richt, primat d'Angleterre en préside le déroulement en sa cathédrale de Cantorbéry en la présence de nombreux évêques et nobles le lundi 14 janvier 1236. Le dimanche suivant, 20 janvier, fête des saints Fabien et Sébastien voit le couronnement de la reine dans l'abbatiale de Westminster⁹.

Ce mariage que le pouvoir royal français doit accepter afin d'éviter de plus grands maux contribue une vingtaine d'années plus tard à apaiser un certain nombre de difficultés entre France et Angleterre.

Pontoise

Un simple fait — divers dans la vie d'une famille royale, telle est l'indication qui ressort du texte de Joinville, mais dans cette lutte entre Blanche de Castille et Marguerite de Provence au sujet de l'affection de Louis IX, il y a aussi et surtout une véritable lutte pour le pouvoir.

La première indication de la jalousie extrême dont fait preuve Blanche de Castille est l'épisode du château de Pontoise que le roi s'était réservé bien que la châteltenie fût dans le douaire de sa mère depuis 1237. L'épisode est connu, mais on se doit de le rappeler, de l'examiner avec soin et de le confronter avec d'autres sources, ce qui n'a pas encore été fait. Dans la résidence royale de Pontoise, Marguerite et Louis avaient bien arrangé leurs affaires. Ils y « tenaient parlement », c'est-à-dire qu'ils se donnaient rendez-vous pour bavarder (pudique, Joinville n'en dit pas davantage) dans un escalier à vis qui reliait le bureau du roi à l'appartement de sa femme. Louis IX n'avait donc pas à emprunter les couloirs où pouvaient passer la vieille reine, les conseillers qui lui étaient favorables et ses espions. Les jeunes époux avaient d'ailleurs pris leurs précautions. Les huissiers qui gardaient la porte du roi la heurtaient de leur bâton de fonction si d'aventure la reine mère, ou l'un de ses serviteurs, ou quelqu'un de son parti s'annonçait. Louis IX qui se trouvait soit dans l'escalier, soit dans l'appartement de Marguerite, avait alors le temps de rejoindre sa salle de travail où Blanche le trouvait sagement occupé aux affaires du royaume¹⁰.

9 — Th. Rymer, *Foedera, Conventiones, litterae*, t. I, Londres, 1816, p. 341, 344-346 ; Mathieu Paris, *Chronica majora*, éd. Huillard-Bréholles, Paris, 1890, t. IV, p. 130-137 ; G. Sivéry, *Saint Louis et son siècle*, Paris, 1983, p. 383 sq. et *Marguerite de Provence*, Paris, 1987, p. 56 sq.

10 — Joinville, *Histoire de Saint Louis*, éd. N. de Wailly, 1867, p. 404 sq.

Une telle organisation supposait l'accord d'un certain nombre de personnes et pas seulement des huissiers. Il y avait donc un clan opposé à Blanche de Castille quand ces faits se produisirent. Il est important d'en préciser les dates. Les *mansiones et itinera* qui enregistrent les séjours et les déplacements royaux permettent de reconstituer les séjours à Pontoise et de confirmer les dires de Joinville. Le ménage royal a choisi la demeure de Pontoise de préférence à toute autre résidence pendant plusieurs années et autant qu'ils le pouvaient. Cette prédilection ne se remarque cependant pas dans les premières années qui suivent le mariage. On ne les voit souvent dans ce château qui leur offraient des rendez-vous secrets qu'à partir de 1241 et pendant les trois années suivantes, précisément dans la période où Blanche de Castille est évincée du pouvoir, dans le laps de temps aussi où Marguerite met le roi dans l'obligation de choisir entre lui et sa mère.

Voici les faits. Avant 1241, la cour se loge rarement à Pontoise. La situation change ensuite. En janvier 1241, le roi et sa suite y séjournent, vont à Pontoise en mai, se dirigent vers Orléans en juillet, mais passent le mois d'août à Pontoise avant de se trouver en septembre à Paris, en octobre à Asnières et en novembre à Paris. Mais, dès février 1242, le couple royal demeure à nouveau à Pontoise et y reste jusqu'à la fin du mois de mars. Leur résidence préférée les abrite en avril, juin et décembre 1243, en avril et mai 1244, en avril, mai, octobre 1245, en juin, octobre et novembre 1246. Au cours de ces années, les deux jeunes époux donnent l'impression de fuir Paris le plus possible et de venir à Pontoise le plus souvent qu'ils le peuvent. La fréquence des séjours est trop nette pour qu'on n'en déduise pas une préférence marquée. Il y a tant d'autres résidences royales où la cour ne se rend même plus une fois par an au cours de cette période : Vincennes, Melun, Argenteuil, Saint-Germain-en-Laye par exemple où ils ne vont qu'en 1244. Le roi n'oublie cependant pas de se transporter en des parties de son Domaine plus éloignées de Paris puisqu'il se trouve à Orléans en 1241 et à Ribémont, près de Guise, en 1244.

A partir de 1247, le couple royal ne va presque plus à Pontoise. Il n'y séjourne qu'en janvier 1247 et en juin 1248. Marguerite de Provence l'a emporté sur Blanche de Castille et les deux époux n'éprouvent plus le besoin de se cacher de la reine-mère. Grâce à sa femme et à sa prise de conscience de ses responsabilités royales, Louis IX peut enfin commencer à mener sa politique personnelle. Ajoutons qu'après le retour de la croisade, on ne les voit plus à Pontoise qu'en juin 1258¹¹.

La fréquence des séjours à Pontoise est limitée dans le temps. Sans faire de ce château le nœud du renversement de situation dans les

11 — *Mansiones...*, *Recueil des Historiens des Gaules...*, t. XXI, p. 408 sq.

années du pouvoir, reconnaissons cependant que la présence tant de fois repérée de Louis et de Marguerite correspond à la formation d'un véritable couple qui commence à s'imposer au lignage et à l'entourage. Contraindre la cour à se diriger si souvent vers Pontoise n'était déjà pas une mince affaire. Si, d'une manière générale, les déplacements étaient habituels, il n'y avait cependant aucun motif politique, administratif ou financier d'y séjourner si souvent avec toute la famille royale, avec tous les services domestiques de l'Hôtel, avec les veneurs, les fauconniers, les oiseleurs et sans oublier la plupart des conseillers et des grands administrateurs de la couronne. Joinville a donné selon toute vraisemblance la clef de cette préférence avec les facilités que cette résidence offrait au roi et à la reine pour leurs « parlements » intimes au cours de la journée de travail.

L'épisode de Pontoise, prouvé et si joli, n'explique cependant à lui seul le bouleversement qui modifie la vie du couple royal ni à plus forte raison celui que commence à connaître le gouvernement du royaume. Il n'est qu'un élément d'un ensemble beaucoup plus vaste. Comme en d'autres affaires, le pouvoir et l'influence sur le roi sont ici en cause. L'histoire rappelle à longueur de siècles que Blanche voulait à tout prix empêcher son fils de voir son épouse, de lui parler avec tendresse et de la cajoler pendant le jour. Supposition d'autant plus mesquine que la reine mère était assez intelligente pour présumer que le roi retrouverait sa chère Marguerite pendant la nuit et sans témoins. Afin d'assurer le succès de ses rendez-vous et les cacher à sa mère, on vient de voir que le roi devait disposer d'un nombre assez impressionnant de complicités. Il le peut précisément au cours de ces années pendant lesquelles les chambellans et autres membres de la « Chambre » du roi, qui le servent, vivent dans son intimité et sont originaires du Domaine primitif, c'est-à-dire de l'Ile-de-France et de ses confins picards et orléanais, laissent une place, petite au début, puis plus grande, à des hommes nouveaux venus de Touraine, annexée au Domaine au début du XIII^e siècle. Cette arrivée témoigne du souci de faire participer davantage de contrées au service du roi. C'est d'autant plus facile qu'on leur confie au début d'humbles tâches dont ne voulaient plus les gens en place. Ces Tourangeaux sont d'abord gardes, valets. Ils s'entraident, font venir à la cour plusieurs de leurs compatriotes. La porte s'ouvre ainsi dans l'entourage royal à des hommes que n'obsèdent pas les manières de voir, les objectifs et les craintes de personnes originaires des plus anciennes possessions domaniales capétiennes. Ils vivent chaque jour près du roi et pour peu que parmi eux des serviteurs intelligents, habiles, réussissent à retenir l'attention de Louis IX et à se faire écouter de lui, tout devient possible. De brillantes carrières se préparent pour les chefs des Tourangeaux de la Chambre du roi, Pierre de Brosse et son frère. Un nou-

veau «clan» est en train de s'y former, protège le couple royal et Blanche de Castille ne l'ignore pas.

Au cours de ces années, le groupe des anciens conseillers royaux considère Marguerite de Provence comme une menace et comme le pivot d'une politique différente de la leur. A la fin de 1242, ils prennent leurs précautions pour que la reine ne puisse l'imposer si Louis IX, très malade, vient à mourir. On comprend mieux ainsi que Blanche, si attachée aux anciens conseillers qui l'ont soutenue aux heures difficiles, ne veut pas que son épouse «distraie» le roi dans la journée, mais désire aussi qu'elle ne lui insuffle pas d'autres idées politiques que celles des hommes au pouvoir et qu'on lui aurait parfois suggérées¹².



La suite du règne montre combien Joinville grâce à la relation de ce qui pouvait n'être à première vue qu'un épisode sentimental de la vie d'un couple a présenté en fait une situation beaucoup plus complexe. Dans son opposition à sa belle-fille, la reine-mère ne se trompait pas et avait compris l'importance de l'enjeu. Depuis que le jeune couple avait des enfants (la première fille, Blanche, était née en 1240), Louis IX revendiquait son autonomie et ses séjours à Pontoise en étaient un insigne et tangible témoignage. Il peut alors commencer à entreprendre sa politique personnelle et à ne plus suivre les conseils de sa mère. Pourtant, afin de s'imposer définitivement, il doit attendre que son épouse ait donné au royaume «son trésor», c'est-à-dire un fils et un héritier, le prince Louis, en 1244. A partir de ce moment, Saint Louis peut entreprendre la seconde phase de la conquête du pouvoir avec l'exclusion des anciens conseillers de la couronne.

Tous ces résultats ne sont atteints que dans la mesure où l'on brasse des sources diverses. Seule, leur confrontation permet de reconstituer un peu de la densité de la vie du passé. Ainsi, les chroniques servent-elles à nouveau, mais leur utilisation n'est plus qu'une technique parmi d'autres qui permet de faire l'histoire.

Gérard SIVÉRY,
Université de Lille III